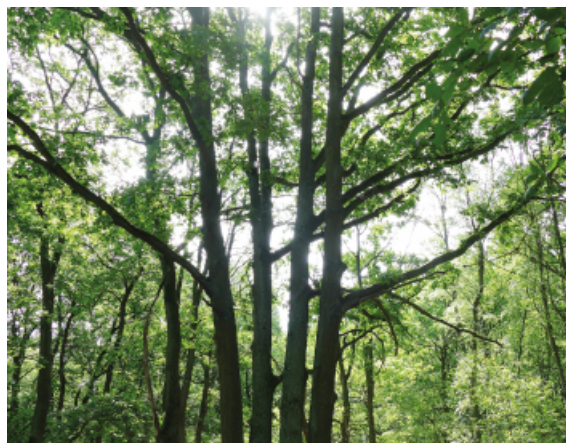


## **Le Bois Barrachin : Un espace naturel à préserver**



Rétrocédée pour un euro symbolique à la commune de Beauchamp par la société Vectura, la pointe Barrachin va retrouver ses lettres de noblesse avec son ouverture au public en 2022. Cet espace va devenir accessible grâce au travail conjoint de la commune et de la Communauté d'Agglomération du Val Parisien (CAVP). Ce projet s'inscrit dans le dispositif Plan Vert de la région Île-de-France qui vise notamment à améliorer la création d'espaces verts ouverts à la population dans les villes carencées telles que Beauchamp. Lauréat du premier budget participatif sur le thème de l'écologie lancé par la Région Île-de-France, le projet est subventionné à hauteur de 44%.

### ▼ Contenu

#### **Un recueil de données sur la faune et la flore**

En 2020, un état des lieux et un pré-diagnostic de la zone de près de 5 hectares ont donc été réalisés par le cabinet VERDI missionné par la CAVP. Cette phase a permis de recueillir des données sur la faune et la flore mais également sur l'état phytosanitaire des arbres. De ce diagnostic est né un projet.

Trois ouvertures seront donc réalisées afin que le bois relie les quartiers de part et d'autre. A l'intérieur de la pointe, deux types de cheminements permettront la circulation : l'un pour les personnes à mobilité réduite et l'autre pour les sportifs. Ces sentiers seront ponctuellement balisés par des ganivelles (clôtures en bois) afin de préserver la faune et la flore. Des espaces de repos et des panneaux pédagogiques seront installés pour sensibiliser les habitants à la fragilité et à la richesse écologique des milieux à la fois forestiers et intra-forestiers formant une mosaïque d'habitats.

#### **La lande : un enjeu majeur du projet**

L'étude a permis de mettre à jour une lande de Callune, un habitat naturel intra forestier d'intérêt considéré comme menacé à l'échelle de l'Île-de-France. Sa conservation se révèle être un des enjeux majeurs du projet. Aujourd'hui menacée par des espèces invasives et la chenille processionnaire, elle sera restaurée et étendue tandis qu'un îlot de sénescence d'une surface d'environ 1 hectare sera créé pour conserver les arbres déperissants et favoriser la faune liée au bois mort.

L'aménagement de cet espace naturel en milieu urbain répond à des enjeux environnementaux forts mais aussi à des enjeux socio-culturels en rendant accessible au plus grand nombre un lieu au patrimoine écologique et géologique remarquable.